
Comment les économistes, les sociologues et les politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?

Les dossiers SES de RCE

L'économie, la sociologie et la science politique sont des « sciences sociales » et se distinguent par conséquent des sciences dites « dures » comme les mathématiques, la physique ou encore la biologie. L'objectif de ce chapitre est d'expliquer les spécificités des sciences sociales, tout en comprenant qu'elles utilisent des méthodes rigoureuses pour obtenir des conclusions solides – au même titre que toutes les disciplines scientifiques.

Rappel des objectifs d'apprentissage du programme

- ✓ Comprendre :
 - Qu'une des questions de base de l'économie est : « Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ? » ;
 - Que celles de la sociologie sont : « Comment fait-on société ? Comment explique-t-on les comportements sociaux ? » ;
 - Et que celle de la science politique est : « Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ? ».
- ✓ Comprendre que ces disciplines réalisent des enquêtes et utilisent des données et des modèles (représentations simplifiées de la réalité).
- ✓ À partir d'exemples, comprendre la distinction entre causalité et corrélation et savoir mettre en évidence un lien de causalité.

Introduction

Un objectif de scientificité

Le physicien comprend les lois relatives à la matière, l'espace et le temps, le mathématicien celles des nombres, et le biologiste les évolutions physiologiques des êtres vivants. À partir du XIX^{ème} siècle, certains intellectuels – persuadés qu'il est possible de décrire avec autant de rigueur la société humaine et les interactions entre les individus qui la composent – entreprennent de fonder les « sciences humaines et sociales » (SHS). À partir de cette époque, certaines disciplines servant à décrire les comportements humains comme l'histoire ou la géographie sont totalement repensées, tandis que de nouvelles disciplines apparaissent : la science économique, la sociologie et la science politique.

Ces nouvelles disciplines partagent la revendication commune de ne plus être des genres littéraires mais de produire un savoir « scientifique », c'est-à-dire basé sur le modèle des

sciences de la nature. Cet objectif génère des débats : les disciplines touchant aux sociétés humaines peuvent-elles véritablement prétendre à la scientificité ? Une telle question implique de définir ce qu'est une science.

Qu'est-ce qu'une science ?

Dans *Le Nouvel esprit scientifique* (1934), livre qui a révolutionné la compréhension des sciences, le philosophe **Gaston Bachelard** explique qu'il faut rompre avec l'idée selon laquelle la théorie scientifique émergerait de la simple observation des faits. Newton n'a pas conceptualisé la gravité seulement en observant une pomme tomber d'un arbre : il s'agit d'un travail plus long ! La science se construit plutôt par un va-et-vient entre la théorie et les faits. Gaston Bachelard théorise ce va-et-vient comme un processus en trois étapes :

1. L'observation permet de construire des hypothèses ;
2. Ces hypothèses permettent de guider le scientifique, qui va grâce à ces hypothèses collecter les faits par des expériences ;
3. Ces nouveaux faits permettent de rectifier les hypothèses et de formuler des conclusions.

À cette nouvelle définition de ce qu'est une science, un autre philosophe ajoute une précision essentielle. Il s'agit de **Karl Popper**, qui explique dans son livre *La Logique de la découverte scientifique* (1934, la même année que le livre de Gaston Bachelard) que pour pouvoir qualifier un énoncé de « scientifique », il faut qu'il soit « réfutable ». Cela signifie qu'il faut pouvoir mettre en œuvre une expérimentation qui pourrait prouver que cet énoncé est faux. Ainsi, le caractère de scientificité ne dépend pas de la preuve de vérité absolue mais de la capacité à mettre un énoncé à l'épreuve d'une expérimentation.

Nous avons donc vu que la science pouvait se définir par les méthodes employées par le chercheur plutôt que par le contenu des théories. Ainsi, une science peut aussi bien traiter des phénomènes physiques ou biologiques que des comportements humains au sein d'une société donnée, à condition qu'elle emploie des méthodes rigoureuses impliquant hypothèses, expérimentation et conclusions s'appuyant sur celles-ci.

Quelles sont donc les hypothèses et expériences propres aux différentes sciences économiques et sociales ?

1. Les chercheurs en SES se posent avant tout des questions spécifiques...

1. A. En économie.

David Ricardo, un économiste majeur du XIX^{ème} siècle, définit dans son ouvrage *Principes de l'économie politique et de l'impôt* (1817) la science économique comme la discipline qui étudie la production, les échanges et la répartition des richesses matérielles.

Cette définition a tenu lieu de référence durant un siècle, avant qu'un autre économiste, **Lionel Robbins**, considère qu'elle restait incomplète. En effet, la définition de Ricardo implique de distinguer le matériel, duquel se préoccupe la science économique, et l'immatériel. Or, l'immatériel peut également faire l'objet de production, d'échange ou de répartition. Robbins prend l'exemple du bouffon à la cour du Roi et du chanteur d'Opéra : le bien-être qu'ils produisent grâce à leurs spectacles respectifs est immatériel, mais fait pourtant bien l'objet d'une demande ainsi que d'une rémunération, et implique donc des transferts de richesse.

Comment, dès lors, distinguer de ce qui relève du champ de l'économie, et ce qui n'en relève pas ? L'économie doit selon Robbins, comme toute science, décrire ce qui est sans affirmer ce qu'il doit être : la science économique ne saurait être « prescriptive » ou « normative » (qui impose des normes).

Pour surmonter cette difficulté définitionnelle, Robbins a recourt à la même forme de conceptualisation que celle que nous avons vu en introduction : il ne s'agit pas de définir la science économique à partir de son contenu, mais à partir de ses méthodes. Autrement dit, cela implique de se demander quels sont les problèmes que les économistes sont capables de résoudre, et avec quels outils.

Reprenons l'exemple du bouffon et du chanteur d'opéra : leur travail est immatériel, mais il est productif car il existe une « demande solvable » pour celui-ci. Cette « demande solvable » signifie que des individus, que l'on appelle « agents économiques », sont prêts à rémunérer le bouffon et le chanteur pour leurs services, puisque ces agents économiques considèrent que service rendu augmente leur satisfaction et qu'ils sont en mesure de payer pour obtenir cette satisfaction. Si cette capacité à payer existe, cela implique une certaine « rareté » du bien convoité (ici, le plaisir de rire ou d'écouter de l'opéra) car il n'est pas disponible en grande quantité et gratuitement.

Si les biens sont en situation de rareté, les agents économiques doivent allouer (c'est-à-dire répartir) leurs ressources de façon à atteindre un certain nombre d'objectifs à satisfaire. Si ces objectifs sont atteints, alors la situation d'allocation des ressources est dite « efficace ».

Comme les ressources de l'agent économique sont limitées, ses objectifs sont en concurrence.

C'est là finalement l'objet de la science économique : les décisions des agents économiques pour atteindre certains objectifs (qu'ils soient matériels ou non) en situation de rareté des biens (ils ne sont pas tous disponibles en même temps et gratuitement).

Cette définition a l'avantage de se concentrer uniquement sur la méthode et l'objet de la science économique, sans porter de jugement sur la nature des objectifs et des biens qui entrent en compte dans l'analyse. De plus, elle permet de comprendre que la science économique travaille à des échelles très diverses : l'agent économique peut aussi bien être un individu particulier cherchant à allouer son salaire mensuel à différents objectifs (nourriture, logement, loisirs, épargne), qu'un État cherchant à allouer son budget à différentes dépenses (éducation, défense, culture), à arbitrer entre différentes politiques publiques (lutte contre le chômage, lutte contre l'inflation...), ou à commercer avec d'autres États...

- ⇒ **L'économie** est la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre des objectifs et les moyens pour les atteindre, en situation de rareté.
- ⇒ La question que se pose l'**économiste** est : « **Qu'est-ce qu'une allocation efficace des ressources rares ?** »

1. B. En sociologie.

Le père fondateur de la sociologie en France est **Émile Durkheim**. Son travail est indissociable du contexte historique dans lequel il évolue, à savoir la III^{ème} République (qui débute en 1871). Ce régime est en effet préoccupé par de grands déséquilibres sociaux dus notamment à la Révolution française, qui a aboli l'organisation sociale de l'Ancien Régime, et la Révolution industrielle qui en a formé une nouvelle.

Les questions au cœur de la discipline que Durkheim s'applique à formaliser sont donc les suivantes : comment un individu acquiert-il les normes lui permettant de s'intégrer à une société donnée ? Selon quelles modalités interagit-il avec ses semblables ? Quelle est l'influence de la société sur son comportement individuel, et celle de son comportement individuel sur la forme que prend la société ?

Selon Durkheim, la sociologie cherche avant tout des explications causales pour répondre à ces questions. Il s'agit de remonter aux sources des comportements humains pour comprendre ce qui les a causés (des pistes fréquentes sont par exemple l'influence de la

famille ou de l'environnement). Ce n'est donc pas une simple interprétation de la réalité par les sociologues : la recherche de causalité implique une importante rigueur scientifique.

Le sociologue allemand **William Dilthey**, contemporain de Durkheim, ne nie pas le principe de causalité mais considère que les causes des phénomènes sociaux se trouvent généralement dans le sens que l'homme accorde à son action, contrairement à ce qui se passe dans les sciences de la nature. Ceci amène Dilthey à distinguer :

- Expliquer, c'est-à-dire c'est mettre au jour des relations de causes à effets ;
- Comprendre, c'est-à-dire reconstituer le sens de l'action.

Le sociologue **Max Weber**, compatriote de William Dilthey, reprend cette distinction entre explication et compréhension du sens de l'action en définissant « l'action sociale », c'est-à-dire un comportement humain visant autrui et caractérisé par une intentionnalité (les individus ajustent leurs comportements les uns par rapport aux autres), comme l'objet d'étude principal de la sociologie.

Article RCE

Weber, la rationalité en valeur et en finalité, par Édouard MIEN

Max Weber fût l'un des premiers chercheurs en sciences sociales à produire un cadre d'analyse formalisé, notamment en formulant une définition essentielle de la rationalité humaine. En distinguant rationalité en valeur et rationalité en finalité, il se place du point de vue de l'acteur pour comprendre le sens que ce dernier attribue à son action : cette compréhension est pour Weber l'élément central de l'étude des sociétés humaines.

- ⇒ La **sociologie** est la science qui tente d'expliquer et de comprendre les comportements des individus au sein d'une société donnée, ainsi que les influences réciproques entre individus et société.
- ⇒ La question que se pose le **sociologue** est : « **Comment fait-on société et comment explique-t-on les comportements sociaux ?** »

1. C. En science politique.

L'adjectif « politique » vient du terme grec *politikòs* qui désigne ce qui a trait à la *polis*, c'est-à-dire à la « cité ». Son équivalent en latin est la *res publica*, la « chose publique », qui a donné « république » en français. Le terme utilisé aujourd'hui pour faire référence à ces éléments est généralement « l'État », mais l'idée centrale est celle de bien commun ou « public », par opposition à ce qui touche la sphère du privé. Ce qui touche au politique entendu en ce sens

implique des institutions visant à réguler les comportements dans cette sphère publique, des décisions l'affectant, et la notion de pouvoir pour faire respecter ces institutions et prendre ces décisions.

À l'origine, on parlait en France des « sciences politiques » au pluriel. Elles étaient initialement enseignées à l'École libre des sciences politiques, fondée à Paris en 1871 et future SciencesPo. Les élèves y suivaient un cursus comportant cinq matières, qui formaient les « sciences politiques » : le droit public, l'histoire, l'économie, la sociologie et LA science politique. Cette dernière étudiait de la façon de se conquiert et s'exerce le pouvoir politique en se concentrant sur les grandes institutions d'un pays (en France, ces institutions sont par exemple le Président de la République, le Conseil constitutionnel, le Parlement ou la justice...)

À partir des années 1960, des travaux de sociologie politique montrent que les rapports de pouvoirs entre les individus ne s'expliquent pas seulement par les grandes institutions, mais peuvent par exemple aussi être observés dans les manifestations ou l'engagement médiatique. Ainsi, à partir des années 1980, la science politique (au singulier) s'autonomise vis-à-vis des autres sciences sociales pour embrasser la diversité de l'étude de la sphère politique.

Article RCE

Médias et démocratie, par Julia CAGÉ

La démocratie est classiquement définie par la participation de tous les citoyens à la prise de décisions qui gouvernent leur vie. Mais comment participer à ces décisions si l'on n'est pas, ou mal, informé sur les sujets touchés par celles-ci ? Une démocratie en bonne santé implique que les médias jouent un rôle véritablement démocratique, c'est-à-dire qu'ils informent correctement les citoyens en leur fournissant une information la plus neutre et la plus rigoureuse possible.

- ⇒ La **science politique** est la science qui tente de comprendre comment émergent, évoluent et interagissent le pouvoir, les comportements politiques et les institutions politiques.
- ⇒ La question que se pose le **politiste** est : « **Comment se conquiert et s'exerce le pouvoir politique ?** »

2. ... Puis y répondent à l'aide de techniques spécifiques...

Nous avons vu que l'économiste, le sociologue et le politiste se posent des questions bien spécifiques. Ils tentent de répondre à ces questions à l'aide d'outils et de protocoles tout aussi spécifiques à leurs disciplines respectives.

2. A. En économie.

Pour étudier la façon dont sont allouées les ressources, l'économiste travaille à partir de données, qui sont des informations récoltées dans le monde réel. Il peut s'agir du taux de croissance annuel de différents pays, de l'ensemble des revenus des ménages d'un pays donné (lui permettant ensuite de calculer le revenu moyen, des groupes de revenu...), ou encore du niveau d'exportations d'un pays. En France, c'est **l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)**, entre autres, qui se charge de récolter, de calculer et de mettre en forme ces données, permettant ensuite aux économistes de les utiliser pour répondre aux questions qu'ils se posent.

À l'aide de ces données, l'économiste réalise des modèles. Il s'agit de représentations schématiques de relations entre différentes données économiques, sous forme d'équations mathématiques. Ces relations schématiques sont construites d'après l'observation de la répétition de relations similaires dans le monde réel. Elles permettent de comprendre quelles données jouent un rôle dans la formation d'un indicateur économique particulier.

L'économiste peut travailler à deux échelles différentes :

À l'échelle « macro » : c'est la macroéconomie.

Il s'agit de l'étude de relations entre des données économiques à de grandes échelles, le plus souvent au niveau national. L'économiste travaille à partir de l'agrégation (l'addition) de données pour mesurer des indicateurs comme la production nationale, la croissance, le niveau de chômage d'un pays, les échanges commerciaux internationaux...

Un des modèles les plus connu en macroéconomie est celui représentant le PIB, c'est-à-dire le produit intérieur brut, qui mesure la somme des richesses créées dans un pays pour une année donnée :

PIB = somme des valeurs ajoutées + TVA – subventions sur les produits

NB : Ce PIB permet ensuite de mesurer la croissance d'un pays d'une année sur l'autre :

$$\text{Taux de croissance entre 2025 et 2026} = \Delta \text{PIB}_{2026} = \frac{\text{PIB}_{2026} - \text{PIB}_{2025}}{\text{PIB}_{2025}} \times 100$$

Article RCE

De la croissance aux indicateurs alternatifs de la richesse, par Florence JANY-CATRICE

Le PIB est depuis la Seconde guerre mondiale considéré comme un « indicateur clé », imposant une certaine définition de la richesse nationale, et donc une certaine marche à suivre pour tous les pays en termes de politiques publiques. Pourtant, il s'agit d'un indicateur imparfait, notamment parce qu'il résume à lui seul des niveaux d'activité très différents (de la production de voitures aux services de soin pour les personnes âgées), et parce qu'il ignore les effets négatifs de la production (comme par exemple la pollution). Ainsi, depuis les années 1980, de nouveaux indicateurs de richesse ont vu le jour dans le but de pallier les défauts du PIB.

À l'échelle « micro » : c'est la microéconomie.

Ici, les données sont analysées au niveau individuel, qu'il s'agisse par exemple d'individus particuliers ou d'entreprises. La microéconomie est souvent utilisée pour modéliser et comprendre les comportements économiques individuels.

Un des modèles classiques en microéconomie est la fonction d'utilité qui permet de représenter la façon dont un individu va répartir son revenu entre la consommation d'un bien Y et celle d'un bien X sous la contrainte de son budget.

L'économie expérimentale.

Pour repérer de nouvelles relations entre des variables au niveau micro, qu'il pourra ensuite agréger au niveau macro, l'économiste met en œuvre de véritables expériences, dans le cadre de ce que l'on appelle « l'économie expérimentale ».

Ces expériences peuvent être réalisées en laboratoire. Cela permet d'étudier le comportement des agents en maîtrisant au mieux les paramètres gouvernant leurs prises de décision. Il s'agit de demander à des individus de procéder à des choix de manière anonyme, afin d'observer des tendances régulières dans la façon dont s'opèrent ces choix.

Ces expériences peuvent également avoir lieu dans un environnement déjà existant, donc qui n'aurait pas été créé exprès pour les besoins de l'expérience, tout en restant « contrôlées ». On parle de contrôle car s'agit de comparer un « groupe test » soumis à des changements de règle dont on étudie l'impact, et un « groupe de contrôle » qui ressemble en tout point au premier, mais n'est pas affecté par le changement. On étudie par exemple l'effet de l'octroi de bourses de scolarité pour une partie des élèves d'une région défavorisée du monde (souvent à l'échelle d'un village), afin de voir si cela a un impact sur la croissance de leurs

revenus une fois devenus adultes. Cependant, il faut garder en tête que de telles expériences peuvent générer des problèmes éthiques.

Enfin, il existe des « expériences naturelles », qui se déroulent également dans un environnement naturel, mais étudient l'effet d'une situation qui n'est pas générée exprès par l'économiste. Il peut par exemple s'agir d'une crise économique ou bien d'une arrivée massive d'individus sur un marché du travail particulier en raison d'un déplacement de population.

Article RCE

Les expérimentations aléatoires, le « gold standard » des méthodes d'évaluation d'impact ? par Arthur JATTEAU

Les « expérimentations aléatoires » sont devenues la technique la plus connue et utilisée en économie expérimentale, notamment grâce aux travaux de l'économiste française Esther Duflo. Ces expérimentations permettent d'évaluer l'impact de certaines politiques publiques en tirant au sort les individus composant le groupe test, et ceux composant le groupe de contrôle. Cette technique comporte cependant des limites, qui peuvent remettre sa centralité en question.

2. B. En sociologie.

Les sociologues travaillent également à partir de données, qu'ils s'efforcent de récolter « sur le terrain », c'est-à-dire auprès des personnes incluses dans la société qu'ils veulent étudier. Pour cela, il doit d'abord déterminer vers quelles personnes il va se tourner, car il ne peut évidemment pas observer tous les membres de la société ! Il s'agit de constituer des « échantillons représentatifs », c'est-à-dire des échantillons de plus petite taille mais possédant les caractéristiques du groupe à étudier : autrement dit, il s'agit de reconstituer une mini-société au nombre de membres assez réduit pour rendre l'étude faisable. Par exemple, s'il veut étudier une population d'étudiants en STAPS pour mener une étude sur leurs habitudes alimentaires, il devra constituer un échantillon de population comportant les mêmes pourcentages d'hommes, de femmes, d'âge ou d'origine que l'ensemble des étudiants en médecine.

Une fois son échantillon construit, plusieurs techniques s'offrent au sociologue pour l'analyser.

Les questionnaires et les statistiques.

Il s'agit de poser un ensemble de questions par écrit (sur papier, et maintenant le plus souvent par internet) ou par oral (souvent au téléphone), visant à comprendre un certain phénomène social. Ces questions sont relativement courtes, et peuvent parfois ressembler à des QCM. Certaines questions impliquent cependant de formuler des phrases plus longues.

L'ensemble des réponses aux questionnaires sont ensuite stockées dans des bases de données, et permettent au sociologue de réaliser des statistiques – le plus souvent en prenant en compte les caractéristiques sociales des individus ayant répondu au questionnaire, et en le comparant avec des groupes représentant des échelles plus larges. Par exemple, un sociologue pourra observer :

- que les étudiantes (femmes) en STAPS déclarent plus souvent faire attention à leur alimentation que les étudiants (hommes) en STAPS.
- qu'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiante française déclare moins faire attention à son alimentation que le groupe des étudiants en STAPS (femmes et hommes confondus)
- qu'au sein de cette échantillon représentatif de l'ensemble de la population étudiante française, les femmes déclarent cependant plus souvent faire attention à leur alimentation que les hommes.

Il pourra alors en conclure que deux effets expliquent que les étudiantes en STAPS fassent plus attention à leur alimentation que le reste de la population : leur domaine d'étude ET leur genre.

Cette méthode par questionnaires et par usage de statistique est dite « quantitative » car elle utilise un grand nombre de données, et ne permet pas de rentrer dans les détails des parcours individuels au-delà de certaines caractéristiques sociales.

L'entretien et l'observation (participante ou non).

Pour obtenir ces détails, le sociologue peut alors employer des méthodes dites « qualitatives ». Le nombre d'individus interrogés, donc de données récoltées, sera moins important mais la spécificité des individus sera plus facilement saisissable.

L'**entretien** correspond à un échange, durant habituellement au minimum une heure, entre le sociologue et l'individu appartenant au groupe de personnes qu'il souhaite étudier. Il s'agit de comprendre des éléments de sa vie en l'invitant à en parler – au moyen de questions assez ouvertes qui permettent à l'individu interrogé de garder la parole longtemps. Le sociologue prend des notes et enregistre son « enquête » avec son consentement, pour analyser a posteriori l'entretien et le comparer avec d'autres. Souvent, ces entretiens prennent une

dimension « biographique » : l'individu retrace tout ou certains éléments de son parcours de vie en relation avec l'objet que le sociologue veut étudier.

Par exemple, si le sociologue entend étudier les loisirs des classes ouvrières, il va demander à son enquêté, issu de cette population, de raconter en détail ses semaines, et le relancer avec des questions plus précises au moment où il aborde de potentiels moments de détente et de loisirs.

Les questions sont toujours tournées de manière à construire un dialogue fluide, laissant à l'enquêté assez de marge pour construire un récit qui ne soit pas trop coupé par le sociologue. Ces questions ne doivent pas non plus dévoiler la problématique précise de l'étude sociologique, au risque d'influencer les réponses ! Ainsi, le sociologue s'intéressant aux loisirs ouvriers ne va pas demander : « Vous qui êtes ouvrier, quels sont vos loisirs ? », mais plutôt « Racontez-moi une de vos journées » ou bien « Que faites-vous le soir (ou le week-end) en rentrant de l'usine ? ».

L'**observation** correspond, comme son nom l'indique, à une inclusion du sociologue dans le milieu qu'il veut observer. Ainsi, s'il choisit l'observation comme méthode, le sociologue étudiant les loisirs ouvriers va observer l'usine, puis les lieux où les ouvriers se retrouvent après leurs journées de travail, ou encore – si les familles l'acceptent – habiter quelques temps avec eux. Cette technique d'enquête est proche de l'anthropologie, on parle également d'ethnographie.

Il existe deux types d'observation : si le sociologue se contente d'observer, on parle d'observation non-participante ; s'il décide de travailler et de prendre part aux activités quotidiennes de la population observée, on parle d'observation participante.

2. C. En science politique.

La particularité de la science politique est qu'elle emploie les techniques des autres sciences sociales (modélisation, questionnaires et statistiques, entretiens et observations) pour les appliquer à la sphère politique.

Voyons des exemples classiques en science politique pour chacune de ces techniques :

La modélisation en science politique.

Le politiste s'est souvent appliqué à démontrer l'existence d'un lien entre contexte économique et préférences politiques. Ainsi, un modèle peut par exemple mettre en évidence une relation de causalité entre vote pour un candidat A, croissance économique et niveau du chômage :

$$V_A = \Delta \text{PIB} + U$$

Avec :

V_A = le pourcentage de vote pour le candidat A.

ΔPIB = le taux de croissance

U = le niveau du chômage

Questionnaire et statistiques en science politique.

La construction de l'Union européenne a généré d'importants conflits d'opinion sur son utilité, ses conséquences sur la sécurité des pays ou encore sur l'importance d'une identité européenne commune. Des questionnaires à ce sujet peuvent mesurer l'état de l'opinion nationale sur la question, et amener à construire des statistiques permettant par exemple d'observer que les citoyens jeunes sont plus favorables à l'existence de l'Union européenne que les plus âgés. Il s'agira ensuite d'essayer de comprendre pourquoi, par exemple grâce à des outils davantage qualitatifs !

Entretien et observation en science politique.

L'engagement dans des partis et organisations politiques est une question qui préoccupe beaucoup le politiste. Il peut par exemple se demander comment les militants équilibrent engagement et vie privée, et si leur engagement peut parfois se retrouver dans leur vie privée : les entretiens auprès des personnes concernées et l'observation de milieux militants permet d'obtenir des informations détaillées sur cette question.

Article RCE

Comment mesurer la légitimité des institutions politiques ? par Camille SUTTER

Les institutions politiques sont souvent évaluées au regard du critère de la « gouvernance », c'est-à-dire la bonne atteinte de leur objectif avec les moyens mis à leur disposition. Cependant, cette évaluation omet un critère tout aussi important : leur légitimité, qui correspond à « l'existence d'une justification morale à la détention de l'autorité par un pouvoir politique » (définition normative) et à « la reconnaissance par la population de cette autorité » (définition positive).

3. ... tout en prenant certaines précautions !

3. A. Les « prénotions », la « neutralité axiologique » et la « fausse neutralité des techniques ».

Les prénotions.

La particularité des chercheurs en SES est qu'ils sont eux-mêmes des individus intégrés dans la société qu'ils entendent étudier. Autrement dit, ils sont eux-mêmes les sujets de leur étude ! Cela peut poser problème : en grandissant dans une société donnée, ils ont intériorisé des explications ou des comportements qui leur paraissent alors évidents et qu'ils ne vont par conséquent pas chercher à interroger. Par exemple, un sociologue pourrait être habitué à ce que les individus se marient avec d'autres individus issus du même milieu social qu'eux, considérer cela comme « normal », ce qui l'empêcherait finalement de chercher à comprendre les mécanismes qui expliquent cette tendance observable dans la société. L'économiste pourrait être habitué, s'il a un salaire plus élevé que la médiane, à consacrer une partie plus importante de son salaire à l'épargne plutôt qu'au dépenses quotidiennes, sans se demander comment s'opère réellement ce choix.

Ces habitudes et représentations intériorisées par le fait de vivre dans une société donnée sont appelées « **prénotions** », contre lesquelles Émile Durkheim et Gaston Bachelard ont mis en garde.

Selon Bachelard, ces prénotions constituent un « obstacle épistémologique », c'est-à-dire un obstacle qui vient empêcher la rectification des erreurs. Le surmonter implique une « rupture épistémologique » demandant à l'économiste, au sociologue ou au politiste de rompre avec tous les préjugés qu'ils pourraient avoir sur leur objet d'étude.

La neutralité axiologique.

Le travail du chercheur en SES sur ses propres préjugés s'accompagne d'un travail similaire sur ses valeurs, c'est-à-dire ses propres opinions sur des sujets ayant trait à la société qu'il étudie (comme le crime ou l'éducation par exemple). Dans le *Savant et le politique* (1919), Max Weber insiste sur l'importance pour le chercheur de la prise de conscience de ses propres valeurs de façon à s'en distancier, afin d'appréhender la société de la manière la plus neutre possible. Ainsi, quand il réalise une enquête ou présente ses travaux, le sociologue ne doit pas émettre de jugement de valeur : c'est la « **neutralité axiologique** ». De cette façon, même quelqu'un qui a d'autres valeurs que le chercheur pourra être capable de suivre l'exposé du raisonnement.

Cependant, il n'est en réalité pas véritablement possible pour un individu de se défaire totalement de ses valeurs : quand un économiste, un sociologue ou un politiste choisit son

objet de recherche, ses valeurs peuvent intervenir dans le choix-même d'un objet plutôt qu'un autre. Les valeurs expliquent souvent qu'un chercheur s'intéresse initialement à tel ou tel phénomène. Ce n'est pas une fatalité : le plus important est de reconnaître ses valeurs et de prendre conscience de leur potentielle influence sur la recherche dans une démarche d'honnêteté intellectuelle.

Selon Max Weber, cette neutralité axiologique distingue le rôle du chercheur du rôle du responsable politique. Le rôle du chercheur n'est pas de dire quoi faire à l'homme politique mais d'intervenir en tant qu'expert, c'est-à-dire de permettre au responsable politique d'évaluer les conséquences de ses choix en termes de politique publique. Là aussi, les valeurs ne sont pas pour autant totalement supprimables : un chercheur peut refuser de travailler pour un gouvernement avec lequel il serait complètement en désaccord.

La fausse neutralité des techniques.

Le chercheur en SES doit garder en tête que le réel ne se donne pas à voir directement : les résultats ne sont jamais immédiats, et sont obtenus par le biais des techniques que nous avons décrites.

Or, ces techniques ont une influence sur la forme et le contenu des résultats obtenus ! Autrement dit, les données sont toujours le produit des outils qui permettent de les collecter. Cette influence peut venir de la construction des équations qui omettent parfois certaines influences, de la construction des échantillons d'observation, ou encore de la forme des questions posées en entretien qui vont amener certaines réponses plutôt que d'autres... Même les hypothèses initiales conditionnent la façon dont le chercheur va se mettre à chercher des éléments de preuve ! Par exemple, si l'hypothèse du sociologue est que ce sont uniquement les jeunes qui consomment du contenu sur YouTube, il risque de ne réaliser des entretiens qu'avec des jeunes, et omettre des informations pertinentes sur les comportements des plus âgés avec cette application.

Le choix de telle ou telle technique de récolte des données n'est jamais neutre : il a des conséquences sur ce qu'on observe et ce qu'on n'observe pas. Dans leur livre *Le métier de sociologue* (1968), Pierre Bourdieu, Jean-Claude Passeron et Jean-Claude Chamborderon appellent cet écueil la « **fausse neutralité des techniques** ».

Le chercheur en SES doit donc en permanence réfléchir à la production de ses propres données : c'est la **réflexivité**.

Article RCE

Les modèles économiques sont-ils vraiment idéologiquement neutres ? par Bernard GUERRIEN

Comme les modèles économiques reposent sur des équations mathématiques, les économistes qui les utilisent ont tendance à penser que cela les immunise contre toute forme de croyances a priori et garantissent leur neutralité. Mais peut-on en être absolument certain ?

3. B. Modèles et normativité.

Nous avons vu que les chercheurs en SES, et particulièrement les économistes, utilisent des « modèles » pour représenter la réalité de manière simplifiée et expliquer schématiquement certains phénomènes. Il faut être précautionneux avec ces modèles : il s'agit « d'idéaux types » qui grossissent certains traits et effacent certains autres cas particuliers. Il faut donc garder en tête

- Que les modèles ne montrent en aucun cas ce qui devrait être : il s'agit uniquement d'outils de description et de prédiction de ce qui existe ou pourrait exister (on parle de non-normativité).
- Qu'ils ne décrivent pas parfaitement la réalité dans toute sa complexité : il s'agit avant tout d'outils de compréhension par la simplification.

Ainsi, les modèles des chercheurs en SES n'imposent pas de marche à suivre idéale mais sont seulement issus de leurs observations de la réalité et de leurs hypothèses sur celle-ci.

De plus, les SES possèdent une particularité notable. Dans son livre *La Structure des évolutions scientifiques* (1962), le philosophe **Thomas Kuhn** explique que l'histoire des sciences est marquée par des « phases normales », qui se constituent autour d'un modèle cohérent de représentation du monde et d'interprétation de la réalité. À mesure des expériences des chercheurs, ces phases normales sont progressivement confrontées à des faits récalcitrants lorsque les expériences donnent des résultats contraires au modèle en vigueur. La phase normale se transforme alors en une « phase révolutionnaire », à laquelle correspond un nouveau modèle de représentation du monde et d'interprétation de la réalité.

En sciences dures, ce passage est facilement observable et le nouveau modèle fait disparaître l'ancien. Par exemple, l'astronomie est passée d'une représentation du monde où le Soleil tournait autour de la terre à celle où le Soleil était au centre du système, et ce grâce à des observations qui contredisaient le premier modèle.

Ce changement de phase est plus difficilement observable en sciences sociales : différents modèles d'explication des phénomènes économiques, sociaux et politiques peuvent coexister à la même époque ! Par exemple, en sociologie, deux thèses principales coexistent : les **holistes** considèrent que c'est la société qui influence avant tout l'individu, tandis que les **individualistes** insistent sur l'influence première de l'individu sur la forme de la société. Cette particularité des SES montre bien qu'il n'existe pas une seule manière, qui serait la « vraie »,

de comprendre la société : la diversité des théories suggère plutôt qu'il y a une multitude d'outils servant à cette compréhension.

Une des tâches les plus difficiles du chercheur en SES est justement de sélectionner ces outils au cas par cas selon leur pertinence pour l'objet étudié !

Article RCE

Histoire des théories et paradigmes économiques depuis 1945, par Cécile BONNEAU

L'histoire des théories économiques est relativement facile à suivre jusqu'en 1945, car les théories semblaient se succéder dans le temps sans se superposer. Mais la période suivant la Seconde guerre mondiale est marquée par la multiplication et la superposition des paradigmes en économie. Comment s'y retrouver ?

3. C. Corrélation n'est pas causalité !

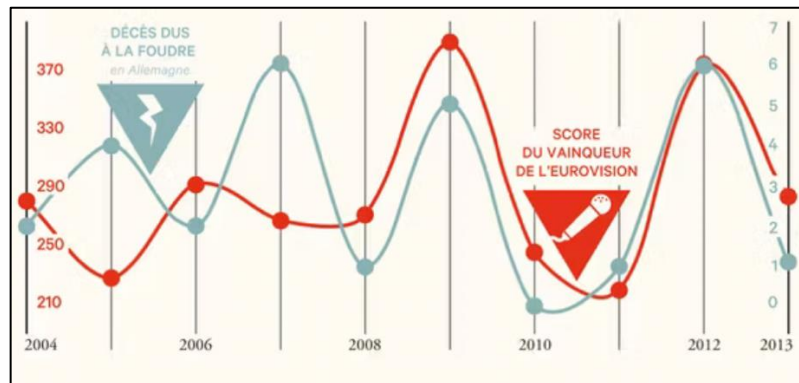
Nous avons vu que les sciences sociales visent à expliquer certains phénomènes observables dans la société en cherchant à retrouver leur cause. Pour cela, l'économiste, le sociologue ou le politiste peuvent notamment chercher à voir si un phénomène A (par exemple, le niveau d'étude global de la population d'un pays) semble lié à un autre phénomène B (disons, le PIB du pays).

- Si le phénomène B varie à mesure que le phénomène A varie, on parle de **corrélation**.
 - Cette corrélation est positive lorsque les deux phénomènes augmentent en même temps. C'est le cas de notre exemple : les économistes observent généralement que le PIB d'un pays est plus élevé si sa population a un niveau d'étude élevé. On dit que le niveau d'étude global d'un pays et son PIB sont positivement corrélés.
 - Cette corrélation est négative lorsque l'un des deux phénomènes augmente alors que l'autre diminue. Ainsi, les sociologues observent généralement que le taux de criminalité d'un pays diminue si la population a un niveau d'étude élevé. On dit que le niveau d'étude global d'un pays et son taux de criminalité sont négativement corrélés.
- Mais attention ! Cette corrélation ne signifie pas toujours qu'il y a **causalité** du phénomène A sur le phénomène B. On dira que cette causalité existe seulement si l'on est sûr que le phénomène A explique le phénomène B. La corrélation, elle, renvoie uniquement à l'idée d'évolution simultanée, mais n'implique pas nécessairement une relation de cause à effet. Le fait d'évoluer ensemble peut très bien être dû au hasard !

Dans nos exemples précédents, cette relation de cause à effet existe bel et bien : les économistes ont démontré que le niveau d'éducation a un impact positif sur le PIB d'un pays,

en montrant notamment que la population génère ainsi plus de richesse car elle est plus qualifiée (causalité positive entre niveau d'étude et PIB), et les sociologues ont démontré qu'un niveau d'éducation élevé réduit le crime car les individus s'engagent moins dans des activités criminelles (causalité négative entre niveau d'étude et criminalité).

Cependant, certaines relations de corrélation n'ont aucun rapport de causalité. Regardons par exemple ce graphique :



Source : [Courrier International](#).

Infographie : Christoph Drösser, Jelka Lerche Recherche : Christoph Drösser

Sources : BVMI ; finanzen.net ; Office allemand de la statistique ; Wikipedia ; inspiré par "Spurious Correlations" (tylervigen.com)

On observe qu'à partir de 2008, le nombre de décès par la foudre et le score du vainqueur de l'Eurovision évoluent dans le même sens. Pourtant, conclure qu'il y aurait un effet d'un des phénomènes sur l'autre semble absurde !

Si cet exemple de corrélation sans causalité paraît évident, il existe des cas plus subtils, pour lesquels les chercheurs doivent en permanence faire attention à pousser leurs recherches assez loin pour prouver ou non la causalité, sans s'arrêter à la simple mise en évidence d'une relation de corrélation.

Attention !

Si ce dossier distingue des sous-parties différentes pour économie, sociologie et science politique, il les traite dans un même chapitre. Cela montre qu'il faut bien retenir que les frontières entre économie, sociologie et science politique ne sont pas totalement fermées : comme ces trois disciplines traitent du même sujet, les humains en société, il est possible d'aborder un objet en utilisant ces trois outils simultanément. Cela permettra justement d'éviter d'omettre une partie importante de la compréhension de cet objet.

Par exemple, il est intéressant d'étudier les aspects économiques du chômage (en évaluant ses conséquences sur la croissance ou sur la dépense des foyers touchés par ce phénomène...), tout comme ses aspects sociaux (en observant les potentielles dynamiques d'exclusion sociale des chômeurs...) et politiques (la gestion du chômage par un gouvernement, son influence sur l'élection ou la réélection d'un candidat...). D'où l'importance de croiser les regards sur un sujet !

Article RCE

Systèmes électoraux, qualité de la représentation : qu'apporte la science économique à la science politique ? par Jean-François LASLIER et André BLAIS

La science politique peut emprunter certaines caractéristiques à la science économique. La plus évidente est sa capacité à quantifier certaines données, pour les traduire sous la forme de relations mathématiques. Mais la science politique peut également s'inspirer de deux autres caractéristiques : l'utilisation du concept de rationalité économique et la capacité à réfléchir à des normes plus efficaces.